



À l'attention de Monsieur Khaled El-Enany
Directeur Général de l'UNESCO
7 place de Fontenoy-UNESCO
75007 Paris

Objet : Demande d'inscription des gestes de l'hospitalité vive sur les mers et les rivages
au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Monsieur le Directeur Général,

Le collectif Migraction59 est une association de fait de citoyens qui s'engagent auprès
des exilés bloqués dans la zone-frontière de Calais.

Ce n'est pas une association, mais un collectif citoyen, nous n'avons donc ni adresse, ni
président, ni secrétaire, ni compte bancaire, etc., et tout se décide en agora ouverte à
toutes et tous.

C'est également la raison pour laquelle ce courrier n'est pas signée par des personnes
physiques, mais bien par un collectif qui, par définition, ne représente personne et tout
le monde à la fois.

Chaque week-end, nous organisons l'accueil de plusieurs dizaines de personnes exilées
qui vivent dehors dans les environs de Calais.

Les citoyens du collectif les transportent et les hébergent chez eux partout dans la
région, leur offrent un peu de répit, un lit, une douche, des repas chauds, afin que les
exilés puissent échapper au froid, au dénuement, aux violences policières.

C'est aussi l'occasion pour eux d'avoir accès un wifi stable tout au long du weekend
pour donner et prendre des nouvelles auprès de leurs familles et de leurs amis.

L'opportunité aussi de laver leurs vêtements, d'éventuellement en trouver de nouveaux
selon les stocks disponibles chez leurs hôtes hébergeurs, etc.

Bref, un weekend d'humanité, dans un contexte fraternel et solidaire.

L'accueil se fait du samedi midi au lundi matin.

Des membres du collectif s'inscrivent chaque weekend pour faire des conduites, le samedi midi de Calais aux lieux d'hébergements, OU le lundi matin des lieux d'hébergement à Calais.

Des membres du collectif, parfois les mêmes selon les weekends, hébergent chez eux un binôme de deux exilés (parfois un trio ou un quatuor, en fonction de leurs possibilités).

Ainsi, 40 à 60 hébergements peuvent être assurés chaque week-end.

Depuis sa création en 2016, c'est près de 10.000 nuitées de confort, de repos, d'humanité et de fraternité qui ont ainsi pu être offertes à quelques milliers d'exilés fuyant la guerre, la misère ou la répression dans leurs pays d'origine, que ce soit en Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Somalie, en Erythrée, au Soudan, au Mali, ou ailleurs.

Par la présente, nous nous déclarons donc solennellement cosignataires du dossier d'instruction porté par le PEROU visant à faire reconnaître les gestes de l'hospitalité vive au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ce conformément à la Convention 2003 de l'UNESCO. Cette requête nous engage collectivement devant les générations futures.

Nous ne doutons pas que l'UNESCO, dont la mission est de reconnaître et soutenir ce qui fait tenir notre humanité, saura la recevoir et l'entendre. Nous ne doutons pas que l'UNESCO créée pour « construire la paix » engagera alors tout ce qui en son pouvoir pour soutenir une politique ambitieuse, définie notamment depuis notre expérience, de protection de ces gestes et de leur transmission à nos enfants.

Lille, le 11 décembre 2025

Pour le collectif Migration59